



Occurrence et traitement des expositions aux animaux liées à la rage chez le personnel des Forces armées canadiennes

Les Forces armées canadiennes (FAC) suivent les conseils du Guide canadien d'immunisation, i.e. prévention = éviter les animaux, recevoir la vaccination avant exposition, le nettoyage des plaies et la prophylaxie postexposition.

CANADA

Un cas humain de rage tous les 10 ans

Pas de variante canine de la rage

Le taux et la nature des expositions sont semblables à ceux des civils

Mondiale

60 000 cas humains de rage par année

Les morsures de chien sont responsables de 99 % de ces cas

Les taux d'exposition et la probabilité de recours à la prophylaxie postexposition pour les expositions internationales sont plus élevés

Le personnel des FAC peut être déployé dans des régions où le risque de rage est beaucoup plus élevé qu'au Canada

Animaux liés aux expositions

les chiens sont les plus souvent infectés

Emplacements d'exposition

Les morsures se font majoritairement aux mains, probablement à la suite d'interactions intentionnelles avec les animaux

Répartition des signalements, par origine

Le taux relatif d'exposition déclaré était plus élevé pour les déploiements internationaux, ce qui indique peut-être une préoccupation accrue au sujet des morsures et des signalements dans cette situation

La plupart des cas signalés provenaient d'expositions hors service au Canada

En quoi le recours à la prophylaxie postexposition diffère-t-il au Canada et à l'étranger?

La grande majorité du personnel des FAC n'avait pas d'antécédents de vaccination avant l'exposition (y compris des expositions à l'étranger). Cela donne à penser que parmi ceux qui ont reçu une vaccination préalable, l'exposition à des animaux est relativement rare, même si leur risque est évalué comme étant plus élevé.

La prophylaxie postexposition a été utilisée pour la majorité des expositions déclarées à l'étranger, comparativement à environ 50 % pour les expositions au Canada.

Les écarts par rapport au calendrier de prophylaxie postexposition (habituellement le moment de la dose) étaient assez fréquents, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada

Une prophylaxie postexposition a été utilisée plus fréquemment après une exposition à un chien à l'étranger que pour une exposition à un chien au Canada.

85 % avaient nettoyé leur plaie

3 % avaient déjà reçu une prophylaxie postexposition ou une vaccination avant l'exposition

Les signalements d'exposition sont enregistrés **électroniquement** au moyen du **formulaire des FAC** pour la gestion de l'exposition potentielle à la rage après l'exposition

On exige des rapports pour toutes les expositions animales qui mènent à une évaluation du risque de rage, peu importe si l'on utilise la vaccination après exposition

Les rapports d'exposition animale dont il est question ici ont été présentés de **2011 à 2019**

Références

- Gouvernement du Canada (2018). Surveillance de la rage. Extrait du site <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/rage/surveillance.html>.
- Ministère de la Défense nationale, gouvernement du Canada (2019). Prévention de la rage dans les Forces armées canadiennes. Extrait du site <http://cmp-cpm.mil.ca/fr/health/policies-direction/policies/6636-58.page>.
- Organisation mondiale de la Santé (2020). Épidémiologie de la rage et fardeau de la maladie. (en anglais) Extrait du site <https://www.who.int/rabies/epidemiology/en/>.

Groupe des Services de santé des Forces armées canadiennes
Schofield S., Tepper M., Pugh T., Rossi C. et Damou W.
Direction de la protection de la santé de la Force, Services de santé des Forces canadiennes, Ottawa, Canada
steven.schofield@forces.gc.ca